

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 et aujourd'hui gestionnaire de 14 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le pôle inclusion sociale des Côtes d'Armor, et plus particulièrement

Pour ses Foyers de Vie Roger Legrand situé à Ploumagoar et le Foyer de vie à Plounévez-Moëdec

Un.e psychomotricien.ne (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966

CDI à Temps Partiel (0.50 ETP soit 17h30 par semaine)

Poste à pouvoir dès que possible

MISSIONS

En tant que psychomotricien.ne, vous exercerez vos fonctions auprès des personnes accompagnées au sein des Foyers de vie de Ploumagoar et Plounévez-Moëdec.

Vous interviendrez selon les besoins en séance individuelle ou groupée. Votre rôle sera d'accompagner de manière globale des personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux avec des répercussions corporelles ou des difficultés corporelles ayant des répercussions psychiques.

Vos principales missions seront les suivantes :

- Déterminer le besoin d'un accompagnement psychomoteur pour personnes accompagnées ;
- Concevoir, animer et encadrer des séances de rééducation pour les personnes de tout âge, ayant des difficultés psychologiques exprimées de manière corporelles, en proposant différentes activités comme le jeu ou la relaxation en individuel ou en groupe ;
- Assurer un rôle de conseiller technique auprès des professionnels d'accompagnement et de l'équipe de direction ;
- Réaliser des évaluations ;
- Participer à la communication et au développement du partenariat de la structure et du groupement.

De manière générale, vous contribuerez à l'accompagnement global de chaque personne accompagnée au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

PROFIL

- Diplôme d'Etat de psychomotricien ;
- Connaissance du public en situation de handicap ayant des TND ;
- Aisance relationnelle et bienveillance ;
- Capacité à concevoir le projet thérapeutique
- Permis B exigé ;
- Capacités d'adaptation et de créativité.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 30/06/2025**

À l'attention de Madame la directrice du Pôle de Prestations Médico-Sociales « inclusion sociale »

Sur emploi@apajh22-29-35.org